



## **COMMISSION DE SUIVI DE SITE**

### **Société PPG France Manufacturing - Saultain**

Lieu : UD de Valenciennes

Date : Le 4 avril 2017

#### Collège "Administrations de l'Etat"

Madame BERCHON-LEROY, Sous-préfecture de Valenciennes

Madame BEUGNET, DREAL

Madame VERDIER, DIRECCTE

#### Collège "Exploitant"

Monsieur VANHAMME, PPG

Monsieur LEDUC, PPG

Madame ORLEAC, PPG

#### Collège "salariés"

Monsieur FOSSE, CHSCT PPG

#### Collège "Collectivités"

Monsieur SOIGNEUX, Maire de Saultain

Monsieur VANDEVILLE, Maire d'Arleux

#### Collège "Riverains"

Monsieur CLERFAYT, Président de la CSS

Monsieur BATON

#### Personnes qualifiées

Monsieur JADAS, SDIS 59

Madame BOUTOUYALE, SDIS 59

Madame COINE, SDIS 59

#### Secrétariat de la CSS

Madame DUFLOS, S3PI-HCD

## **ORDRE DU JOUR**

I.	Introduction du Président de la CSS.....	3
II.	Bilan d'activité et environnemental de l'établissement PPG pour l'année 2016 (risques technologiques et risques chroniques).....	3
III.	Questions et échanges .....	4

La séance est ouverte à 10 heures 10.

## **I. Introduction du Président de la CSS**

Monsieur CLERFAYT, Président de la CSS, ouvre la séance et remercie les participants. Il donne la parole à la société PPG pour le bilan 2016.

## **II. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement PPG pour l'année 2016 (risques technologiques et risques chroniques)**

*Un diaporama est présenté.*

Le site produit des résines de deux types (décoratives et E-Coat) depuis 2006. La production de peintures a été arrêtée en 2008 à la suite de la crise des subprimes. La production de pâtes UV-EB a également été lancée.

La production s'effectue 24 heures/24, 7 jours/7, avec deux périodes d'arrêt chaque année, durant les deux premières semaines d'août et entre Noël et le Nouvel An. Elle mobilise 141 CDI et 47 CDD ou intérimaires. Certaines tâches (ingénierie...) sont sous-traitées. La production augmente depuis 2014 et atteint aujourd'hui la limite de capacité du site.

### *Investissements*

L'Entreprise investit chaque année 2,5 à 3 millions d'euros, majoritairement pour l'amélioration des procédés et de leur sécurité, aussi bien pour les salariés que pour l'environnement. La station de pompage et de transfert des solvants a été entièrement rénovée entre 2015 et 2016. Les installations de production de peinture ont été démontées durant l'année 2016, afin d'évacuer ces équipements à risques et d'augmenter l'espace disponible.

Le réacteur Q4 a été modernisé en 2016, et peut désormais être supervisé à distance. Des changements similaires sont prévus sur la partie résines en 2018. Le coût de ces investissements impose de les étaler dans le temps.

Le projet S20 permettra, grâce à l'installation d'un pré-réacteur, d'augmenter la productivité en réduisant le temps d'attente entre l'introduction de deux mélanges et de faire face plus efficacement aux incidents nécessitant de vider la ligne.

### *Exercices*

Un exercice POI a été effectué. Son scénario consistait en un feu de nappe sur les fûts extérieurs. L'exercice POI 2017 est reporté au 7 juin, en raison d'un audit important. Le SDIS sera associé.

### *Station de traitement des eaux*

La station de traitement des eaux ne traite pas de process industriel mais uniquement des eaux de ruissellement. Aucun dépassement signification n'est à signaler sur les analyses mensuelles et trimestrielles. Trois dépassements ont été attribués à l'incertitude des analyses.

La consommation d'eau sur le site est en hausse. Une fuite sur le réseau d'eau de ville a fortement contribué à cette augmentation, sans que la consommation ne dépasse le quota fixé par arrêté préfectoral.

### *Rejets atmosphériques*

Un seul dépassement BA sur l'atelier est constaté, inférieur aux années précédentes (rejet en méthacrylates de méthyle). Il s'agit d'un produit rarement mis en oeuvre. Ces émissions se sont concentrées sur deux heures au cours de l'année précédente.

### **III. Questions et échanges**

Monsieur CLERFAYT souhaite des précisions sur le passage du site en SEVESO 3.

Madame ORLEAC l'informe que cette évolution réglementaire n'entraîne pas de changements réels significatifs.

Monsieur BATON souhaite connaître les conséquences d'une panne de réacteur.

Monsieur VANHAMME indique que le réacteur serait alors vidé, afin de stopper la réaction en cours et de neutraliser le danger. La chaîne serait stoppée. Des inspections ont lieu une à deux fois par an sur les réacteurs durant les périodes d'arrêt du site. En 2014, un réacteur a été entièrement remplacé à la suite de la découverte de fissures. Le groupe PPG prend toutes les précautions nécessaires en matière de sécurité.

Madame ORLEAC ajoute que, dans l'hypothèse évoquée, la production serait reportée sur d'autres sites.

Monsieur BATON demande qui intervient sur le site en cas de problème technique.

Monsieur VANHAMME indique que, si les équipes PPG disposent de l'expertise technique, elles prennent en charge ce problème et que, dans le cas contraire, un prestataire est missionné.

Monsieur SOIGNEUX se félicite des investissements réalisés sur le site, qui en garantissent la pérennité, ainsi que de la communication entre la mairie de Saultain et l'administration du site, notamment lors de l'organisation des exercices ou du déclenchement des alarmes.

Monsieur VANHAMME réitère les excuses de la société pour les déclenchements intempestifs de cette alarme pendant les travaux.

Monsieur CLERFAYT signale que des véhicules sont régulièrement stationnés au niveau de l'accès pompier, et qu'une barrière devait être installée, sujet déjà évoqué lors de la précédente CSS.

Monsieur LEDUC prend note du problème et assure que le groupe essaiera d'y apporter une solution et d'y installer la barrière.

Monsieur SOIGNEUX souhaite être informé des détails de l'exercice de juin, notamment de l'utilisation de véhicules du SDIS.

Madame COINE indique que l'utilisation des véhicules dépendra du scénario retenu. La mairie sera informée.

Monsieur LEDUC précise que des représentants de la police de Valenciennes seront présents en tant qu'observateurs.

Monsieur SOIGNEUX souligne l'implication des services de la ville, notamment des écoles, dans ces exercices.

*La séance est levée à 11 heures 10*